



BOURSES DU COLLEGE - CAMPAGNE PROLONGEE AU 4 NOVEMBRE 2020

publié le 15/10/2020 - mis à jour le 16/10/2020

La campagne de bourses de collège pour l'année scolaire 2020-2021 aura lieu du **1er septembre au 4 novembre 2020**.

Les demandes sont à effectuer avec votre portail de services en ligne Scolarité-Services à l'adresse :

<https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>

Afin de mener à bien cette nouvelle campagne, merci de prendre connaissance des supports d'accompagnement qui pourront vous aider :

► Flyer : ce document d'information décrit les éléments indispensables pour faire la demande de bourse en ligne et les principales étapes de la démarche. Il rappelle l'adresse internet du portail Scolarité services auquel il faut se connecter.

► Page d'information de référence pour la demande : <http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college>

Cette page propose des supports susceptibles de vous aider dans vos démarches : tutoriels vidéos et guide de première connexion à Scolarité Services avec un compte ATEN.

Le secrétariat du collège est à votre disposition pour vous accompagner.

La Direction

Document joint

 [2020_bourses_college_flyer_a4_aten_1315613](#) (PDF de 1.5 Mo)